

Deux appartements

avec caves et emplacements de stationnement

à Savigny-le-Temple (77176)

Visite le vendredi 20 janvier 2023 de 09h à 10h

L'adjudication aura lieu le jeudi 02 février 2023

à 14 H, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de Savigny-le-Temple (77176), 15, avenue Louise Michel et 74, avenue Léon Blum : Dans un ensemble immobilier cadastré, section AT n°233, et section AT n°242, pour une surface totale de 47a 13ca : **Le lot n°12 : Un appartement** d'une superficie de 62,50m² ; **Le lot n°13 :** Un appartement d'une superficie de 45,37m² ; **Le lot n°551 :** Un emplacement de stationnement portant les numéros 66 et 67 ; **Le lot n°585 :** Un emplacement de stationnement ; **Le lot n°677 :** Une cave ; **Le lot n°700 :** Une cave.

OCCUPATION : Les lots n°12, n°551 et n°700 sont loués selon bail de location ayant une prise d'effet au 13 août 2019, avec tacite reconduction, pour un loyer mensuel de 800 € et une provision pour charges de 60 €, et les lots n°13, n°585 et n°677 sont loués selon bail de location ayant une prise d'effet au 1er juin 2018, avec tacite reconduction, pour un loyer mensuel de 700 € et une provision pour charges de 80 €.

MISE A PRIX : 32.000,00 €

Consignations pour enchérir : - 3.200,00 €, par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre, assorti d'une attestation d'origine des fonds ou par caution bancaire irrévocable. - 12.000,00 €, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds.

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr

- Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, avocat poursuivant